

ACTION 48 SENSIBILISER LES PARTICULIERS SUR L'USAGE DES SERVICES DELIVRES PAR L'AGGLOMERATION

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

Financements envisagés

- > Fonds propres Bourges Plus

CONTEXTE LOCAL

Bourges Plus possède de nombreuses compétences qui concernent quotidiennement les 100 000 habitants de son territoire. Parmi celles-ci, on trouve notamment :

- L'approvisionnement en eau potable,
- La collecte, le transport, l'épuration des eaux usées (à l'exclusion des eaux pluviales) et l'élimination des boues de stations d'épuration,
- La collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

La Communauté d'agglomération a fait le choix d'exercer en régie (c'est-à-dire elle-même par l'intermédiaire de ses services) ces compétences, à l'exception des déchets.

Cependant, bien que ceux-ci soient conçus et délivrés selon une logique d'efficacité économique, de respect environnemental et de solidarité territoriale, leurs pertinences ne peuvent être garanties qu'avec une utilisation adaptée.

Ainsi, par exemple, le système de tri sélectif mis en place sur l'Agglomération sera d'autant plus efficace que les consignes de tri seront connues et les particuliers sensibilisés.

Résultat attendu

- > Faire connaître les compétences de Bourges Plus ;
- > Améliorer la confiance des usagers dans la consommation de l'eau potable issue du robinet ;
- > Améliorer le tri sélectif.

DESCRIPTIF

- Faire connaître l'ensemble des différentes filières (devenir des déchets, circuits des eaux potables et usées...) ainsi que les actions effectuées dans ces domaines par des campagnes de communication thématiques, l'organisation de visites de sites...).

PILOTE

- Bourges Plus
- Elu référent : D. GERAUDEL - services concernés : Services Environnement, Techniques, Communication.

PARTENAIRES

A définir selon le service considéré.

Calendrier prévisionnel

2011-2015

BUDGET PRÉVISIONNEL

Non défini.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

	La lutte contre le changement climatique
✓	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
✓	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



*Pour aller plus loin...
dans la prévention de la
production de déchets*

La réduction de la production des déchets est un enjeu important pour les années à venir. Aussi, afin d'accentuer et de structurer cette politique de réduction, l'adoption d'un programme local de prévention des déchets est une solution intéressante.

Ce programme permettra à Bourges Plus de se fixer des objectifs chiffrés en la matière et de les décliner en actions opérationnelles et de sensibilisations avec l'objectif principal de diminuer les tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés.